



# REFERENT SANTÉ & ACCUEIL INCLUSIF



# Référent Santé et Accueil Inclusif

Conformément aux  
Articles R.2324-39 et R.2324-46-2  
du Code de la Santé Publique,  
intervient dans une  
Micro-crèche

10H Annuelles  
dont 2H par Trimestre

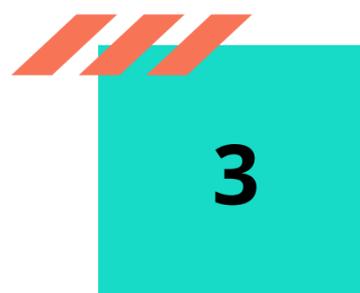
**SES 10 MISSIONS**



Informe, sensibilise et conseille en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif



Présente et explique les protocoles



Apporte son concours pour une bonne adaptation, le bien-être, le bon développement et le respect des besoins de l'enfant



Veille à l'accueil inclusif des enfants nécessitant un traitement ou une attention particulière



Aide et accompagne dans la compréhension et mise en oeuvre d'un PAI

6

Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des familles

7

Contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et informe des conduites à tenir

8

Contribue à l'établissement des protocoles et veille à leur bonne compréhension

9

Procède à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale

10

Délivre (si médecin) le certificat d'absence de toute contre-indication à l'accueil en collectivité

## Référent Santé et Accueil Inclusif

**PEUT-ETRE**

→ Médecin

avec spécialisation, qualification ou expérience en santé du jeune enfant

→ Infirmier-ère puériculteur-trice

→ Infirmier-ère

diplômé(e) en santé du jeune enfant ou ayant une expérience de 3 ans





# CREER SA MICRO-CRECHE

Tu as besoin d'aide pour réaliser tes démarches  
administratives

*Contactes-moi !*

**elto**  
consulting

Virginie FOUSSARD  
06 63 48 41 64  
eltoconsulting.fr  
contact@eltoconsulting.fr